

SE PREPARER A UN CONTROLE D'URSSAF

Former les dirigeants et les DRH



SE PREPARER A UN CONTROLE D'URSSAF

Objectifs pédagogiques

- Se préparer efficacement à un contrôle d'URSSAF, en comprenant les procédures, les réglementations et les bonnes pratiques pour assurer la conformité.
- Identifier et organiser les documents et informations nécessaires pour le contrôle.
- Maîtriser les règles relatives aux cotisations sociales et aux déclarations.
- Apprendre à détecter et corriger les éventuelles non-conformités avant le contrôle.
- Savoir gérer efficacement l'interaction avec les inspecteurs de l'URSSAF lors du contrôle.
- Acquérir les compétences pour mettre en œuvre les recommandations post-contrôle et éviter les erreurs futures.

Formateur, public et prérequis

- Public concerné : toute personne ayant à gérer les ressources humaines et devant être les interlocuteurs de l'URSSAF en cas de contrôle
- Pré-requis : Aucun

La formation sera dispensée par nos formateurs agréés sur le sujet. Avocat en droit social exerçant.

Méthodes mobilisées

- Méthode espositive et transmissive
- Méthode démonstrative
- Méthode interrogative
- Méthode expérientielle.

Durée et Modalités de dispense de la formation

Cette formation se déroule sur 3h30. Soit sur une demi journée.

Formation en distanciel ou présentiel, Pour toutes aides sur Google meet :

<https://support.google.com/meet/?hl=fr#topic=7306097>

Plan de formation

Introduction

- Présentation du programme, des objectifs et recueil des attentes des participants ;

Securiser en amont les pratiques

- Etre accompagné par des professionnels
- Pratique du rescrit et de l'arbitrage
- S'informer et se former

Maitriser les différents controles

- Préalable au controle : l'avis
- Controle sur place
- Controle sur pièces

Les investigation de l'URSSAF

- Les auditions
- La documentation à communiquer
- ATtention à l'abus de droit

Comprendre les méthodes de vérifications

- Deux méthodes distinctes
- Sur base réelle
- Par échantillonnage et extrapolation

La lettre d'observations

- Mentions de la lettre
- Redressement opéré
- Ouverture de la période contradictoire

L'issue du controle

- Le paiement, délais et échéanciers
- Recouvrement forcé
- Procédure de contestation

Questions / Réponses

Modalités de mise en oeuvre

- Le formateur partage son écran et :
 - Explique les principes fondamentaux du contrôle URSSAF pour mieux l'appréhender
 - Montre les outils qui permettent la mise en oeuvre
 - réalise des ateliers d'apprentissage grâce à des mises en situation concrètes

Modalités d'évaluations

- Questions orales et mise en situation ;
- Fiche d'évaluation ;

Modalités et délais d'accès

Pour toutes inscriptions à la formation, veuillez contacter AYONE FORMATIONS aux coordonnées suivantes : contact@ayone-formations.fr

Le délai d'accès estimé sera à minima de 1 semaine.

Tarif de la formation en Euros - Net de Taxes

Tarif : 540 € Net de Taxes /personne (min. 2 à 3 personnes)

Accessibilité

AYONE FORMATIONS accorde une importance particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap :

1. Prise de connaissance du handicap

Signalez dès que possible avant l'inscription à la formation votre handicap. Notre référent handicap échange avec l'apprenant afin de déterminer la typologie du handicap et les besoins de compensation nécessaires. Il se tient à votre disposition à tout moment pour un entretien

2. Identification de besoins spécifiques pour adapter le parcours de formation

Notre référent handicap définira avec vous :

- une prise en charge dès l'arrivée sur le lieu de la formation quand elle est en présentiel
- une coordination des actions avec le formateur
- un aménagement particulier de votre environnement de formation
- un accompagnement à l'aller et au retour sur le lieu de déjeuner
- si besoin un accompagnement dans vos démarches

3. Aide à l'identification de partenariat et de financement spécifique

Des dispositifs d'information existent pour répondre à vos questions

- Sur la construction des projets de formation, sur l'aménagement de parcours pour compenser votre handicap, en matière d'information sur les financements : Allez sur le site : monparcourshandicap.gouv.fr
- Pour trouver l'acteur le plus à même de répondre à vos besoins, connectez-vous au site agefiph.fr

4. Suivis spécifiques réguliers

Contactez-nous



contact@ayone-formations.fr



<https://ayone-formations.fr/>